VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76.598, dans l'affaire intitulée succession de Mme Lélia Bonner Dwyer, ledit ordre daté et signé le 6 mars 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en vertu d'un ordre subséquent de la même cour, daté et signé le 12 mars 1906 j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1906, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St Charles et Peters, les rues Octavia et St Denis, maintenant S. Rempart et mesurant 186' 8" de face à l'avenue St Charles, 295 5" de profondeur sur le côté près de l'avenue Peters, 245' 7" 4" de face à la rue Octavia et 180' de largeur dans le fond. Ladite propriété a été divisée par D. M. Broenan ingénieur-civil et député voyer de ville, d après le plan daté le 30 janvier 1906 dans le but de la vendre dans cinq lots et sera offerte comme suit:

Le lot No 1 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 195' 5" sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, 43' 5" 3" sur la ligne du fond et 182' 5' 3" sur la ligne la plus près de la rue Octavia.

Le lot No 2 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 183' 5" 3" sur la ligne du lot No 1, 43' 5" 3" sur la ligne du fond et 171' 5' 6" sur la ligne du lot No 3.

Le lot No 3 mesurant 45' 4" sur l'avenue St Charles 171' 5" 6" sur la ligne du lot No 2, 46' 6' 5" sur la ligne du fond et 158' 6" 5" sur la ligne du lot No 4.

Le lot No 4, mesurant 48' 4" sur l'avenue St Charles 158' 6' 5" sur la ligne du lot No 3, 46 6' 5" sur la ligne du fond et 145' 7' 4" sur la rue Octavia.

Le lot No 5 mesurant 100' de face à la rue Octavia par 180 de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot 5 portant le numéro municipal 1631 rue Octavia et consistant en une fort jolie résidence substantielle à deux étages, contenant large vestibule, grand salon, salle à manger extra grande, cuisine, sept chambres à coucher et six bonnes chambres dans la mansarde, chambre à bain, lumières électriques, gaz eau filtrée partout, manteaux de cheminées, etc., etc., vente sujette à bail expirant le 30 septembre 1907.

Les lots ci-dessus seront offerts d'après le plan ci après: Le lot No 1 seul, et alors le lot No 2 seul et alors les lots No 1 et 2 ensemble. Le lot No 3 seul, et alors le lot No 4 seul, et alors les lots Nos 3 et 4 ensemble. L'adjudication devant être faite séparément ou ensemble, d'après que le prix de l'enchère pris séparément ou ensemble sera le plus grand. Le lot No 5 devant être offert comme une portion séparée.

2° Lot No 2, Place Audubon, mesurant 141 pieds 3 pouces de face au parc de la Place Audubon, 209 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur et face à l'avenue St Charles, 206 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot 4, et 114 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur au travers du fond.

3° Lot No 18, Place Audubon, mesurant 100 pieds de face au Parc de la Place Audubon, 196 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, 195 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 20, et 100 pieds 0 pouce 1 ligne de largeur au travers du fond.

4° Lot No 28, Place Audubon, mesurant 100 pieds 0 pouce de face au Parc de la Place Audubon, 188 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 26, et 103 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur au travers du fond.

5° Lot No 27, Place Audubon mesurant 100 pieds de face à la Place Audubon, 188 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 25 et 95 pieds 0 pouce 5 lignes de largeur au travers de la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an payable annuellement avec hypothèque d'usage, privilèges de vendeur et autres clauses de sécurité. Les actes de ventes devant être passés pardevant Lamar C. Quintero, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour 1906, les acquéreurs des propriétés de la Place Audubon doivent aussi assumer n'importe lequel ou tous les assessements levés par le Parc contre lesdites propriétés pour l'année 1906. Ceux désirant acheter les propriétés de la Place Audubon devront se référer à l'étude de W. Morgan Gurley, notaire, où renseignements complets peuvent être obtenus concernant les restrictions sous lesquelles ces propriétés sont vendues un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Agent de propriétés foncières et Encanteur,
318 rue Baronne.
17 mars—17 18 25—avril 1 8 15 17

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 27 MARS 1906.

A MIDI.

Joli cottage simple, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 2337 avenue de l'Esplanade,

Courant au travers du Chemin du Bayou,
Entre les rues Tonti et Rocheblave,
Près des Eglises, Ecoles, Marchés, lignes d Chars, etc.

Succession de Mme A. Guiraud.
No 78 026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR CARRERE ET KEENEY Ernest A Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, au rez de chaussée—MARDI, le 27 mars 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre sus daté et signé le 19 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, l'avenue Esplanade, les rues Tonti et Rocheblave, désigné comme lot numéro six dans l'ilet No 2 sur un plan par J. Community, voyer daté le 2 janvier 1846, et annexé à un acte de Jos Cavillier, ancien notaire en cette ville date le 26 mars 1846 et mesurant trente pieds de face à l'avenue Esplanade, trente pieds 11 pouces de face au Chemin du Bayou sur soixante dix huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti et quatre vingt cinq pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave.

Les améliorations sont connues comme No 2337 avenue de l'Esplanade courant au travers du Chemin du Bayou et comprenant un joli cottage simple avec façade en briques et contenant dans le corps de la maison 4 grandes chambres, vestibule et corridor, etc. Dans la bâtisse dans le fond il y a 4 chambres gaulée etc. dans la cour se trouvent hangar, citerne etc., le tout en excellente condition.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, aussi les frais de l'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Joseph Simal, avocat

ERNEST A. CARRERE
Encanteur,

25 fév—25—mars 4 11 18 25 26 27

Par Eiseman & Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Succession de Valeur de Mme Clara Cardona,

COMPRENANT UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

PLACEMENTS RÉSIDENTIELS ET SPÉCULATIFS EN PROPRIÉTES FONCIERES.

LA RESIDENCE DOUBLE EN BOIS A DEUX ETAGES, Nos 1401-03 Rue Carondelet, à l'encoignure Thalie.
LE COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF, No 3429 Rue Carondelet, à l'encoignure Delachaise.
LE COTTAGE SIMPLE RETIRE, EN BOIS, No 1737 rue Valence, à l'encoignure Baronne.
LA RESIDENCE ATTRACTIVE SIMPLE EN BOIS A DEUX ETAGES, No 1720 Rue Valence.
LA CONFORTABLE RESIDENCE SIMPLE EN BOIS A DEUX ETAGES, tout près de l'avenue St-Charles, No 1525 Rue Arabella.

TOUTES LES PROPRIÉTÉS CI-DESSUS SONT MAINTENANT BIEN LOUÉES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1906.

A l'Encan MERCREDI, le 4 avril 1906, à Midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

No 225-227-229 RUE BARONNE.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS—Bureau 712 rue Commune — Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Clara Cardona, No 77.045 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, lequel ordre est daté le 2 mars 1906 et adressé à Meyer Eiseman, Encanteur, nous offrirons de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de Encan, 225-27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 4 avril 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Carondelet sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sur cette propriété consistent en un cottage double, numéro municipal 3429 rue Carondelet, et contenant cinq chambres et hangar de chaque côté.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de de cette ville, dans l'ilet No 439, borné par les rues Valence, Cadiz, Baronne et Carondelet, et désigné par les numéros treize et quatorze sur un devis dont ilet, annexé à un acte passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, le 18 mars 1892, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 13 formant l'encoignures des rues Valence et Baronne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'un cottage simple retiré de la banquette, No municipal 1737 rue Valence, et contenant en tout cinq chambres, vestibule dans le centre avec chambre à bain et maison dans la cour.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Baronne et Carondelet, et mesurant, commençant à un point quatre vingt dix [90] pieds de distance de l'encoignure des rues Valence et Baronne, cent vingt quatre (124) pieds de face à la rue Valence par cent cinquante [150] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une résidence simple en bois à deux étages, No municipal 1720 rue Valence, lequel contient vestibule de réception, salon double, salle à manger, cuisine, office, vestibule dans le fond, quatre chambre à coucher, chambre à bain moderne, joli cheminée, et chambre dans la cour.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et aussi les installations pour le gaz dans toute la maison et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant sitées dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hurst, Arabella et Joseph, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 2 mai 1894, annexé à un acte de vente par Robert E. Rivers audit vendeur, passé pardevant A. G. La Pice, notaire en cette ville, le 22 mai 1894, d'après lequel devis ladite portion de terre commençant à une distance de cent trente deux pieds neuf pouces de l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Arabella et mesurant cinquante deux pieds dix pouces quatre lignes de face à la rue Arabella, vingt sept pieds sept pouces sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente deux pieds sur la ligne du côté le plus près de l'avenue St Charles et cent vingt huit pieds onze pouces quatre lignes sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Hurst.

Les améliorations sur cette propriété comprennent une résidence simple en bois à deux étages No municipal 1525 rue Arabella, laquelle contient salon salle à manger cuisine, office, trois chambres à coucher et chambre à bain.

Cinquièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Thalie, Baronne (autrefois Bacchus), et Melpomène, mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet, par cent quinze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Thalie, et borné dans le fond par une allée courant à la rue Thalie, ayant quatre pieds huit pouces de largeur, en commun audit lot et d'un autre lot contigu le tout en mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une résidence double en bois à deux étages connue par les Nos municipaux 1401-03 rue Carondelet et contenant de chaque côté huit chambres et chambre à bain et chambre dans la cour.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1, 2 et 3 ans, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1906, et les actes de vente pardevant J. G. Eustis, notaire. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix de leur achat au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,
Encanteurs et agents de propriétés foncières,
712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

Les plans sont exhibés à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-27-29 rue Baronne.

Buck, Walsh & Buck,
Loys Charbonnet,
Henry L. Lazarus, avocats.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 4

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau

ET DE

Maison, Etc.

Succession de Rudolph T. P. Danneel
No 78,420—Cour Civile de District.
Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 13 mars 1906, et à moi adressé, je vendrai à l'enchère publique

MARDI, LE 27 MARS

A 10 HEURES A. M.

Au No 617 Place Commerciale.

Un lot de meubles de bureau et effets; et le même jour

A 11 Heures A. M.

Au No 5511 avenue St Charles, coin de la rue Octavia.

Tous les meubles et effets mobiliers, articles personnels et autres meubles dans les dits locaux et décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant
W. R. METZLER, Encanteurs,
John T. C. Walsh, avocat.
16 mars—16 18 25 26 27

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. A. Waterhouse vs Mme Mary Fredericker-Early.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.—No 78 265.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, aux conditions du comptant les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, d'après jugement rendu le 13 février et signé le 19 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 886, borné par les rues Touro, Bourbon, Roman et Prieur, désigné comme le lot No 6 de l'ancien ilet 55, et mesurant trente et un (31') pieds, onze (11") pouces et sept (7") lignes de face à la rue Touro, sur cent vingt sept (127') pieds, dix (10") pouces et cinq (5") lignes de profondeur, désigné sur le rôle d'assessement comme lot 14.

L'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 1/0 au moment de la vente.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Clio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une où des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W. F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26') pieds, huit [8"] pouces et trois [3"] lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix [110'] pieds neuf [9"] pouces et six [6"] lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d'une grande portion de terre qui fut acquise par John M. Bell, de W. M. Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire. De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit [8'] pieds huit [8"] pouces et trois [3"] lignes de face à la rue Dryades sur cent dix (110') pieds neuf [9"] pouces six (6") lignes de profondeur et l'autre étant le fond du lot ci-dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adopté pour n'importe quel genre d'affaire, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, avec vitriers et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, ammagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre puit être fait sans traverser les chambres. Grande citerne, cour large et pavée et pouvant être loué à un bon locataire de $70 à $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière, l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906, tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire.

Saunders & Gurley, avocats.
25 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Septième District

Succession de

WILLIAM HEYER.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Nos 65 709 et 67,525.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 5 avril 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre et jugement lus et rendus en Cour ouverte le 19ème jour de février 1906 et signés en Cour ouverte le 28ème jour de février 1906 par l'Honorable Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et là dessus y appartenant, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 4 H, ancien numéro, maintenant ilet No 38, borné par les rues Mississipi (autrefois De Armas), Adams, Macarty et Burdette, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 25 et 26 sur un plan dressé le 10 novembre 1835 par L. Bringier, voyer, et déposé avec J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par E. A. Hedin, voyer, le 10 novembre 1849 déposé avec J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Les lots 1 et 2 sont contigus et mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue De Armas, maintenant Mississipi, et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds. Le lot 1 formant l'encoignure desdites deux rues. Les lots 25 et 26 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine) moins néanmoins la portion desdits lots qui par acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 novembre 1900, ayant été vendus à la ville de la Nouvelle Orléans et étant décrite comme suit.

1° Une certaine portion de terre, d'une forme irrégulière, située dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 38, lequel est borné par les rues Mississipi (autrefois De Armas), Adams, Burdette et Macarty, et mesurant d'après un arpentage officiel fait par l'ingénieur de ville, formant l'encoignure des rues Mississipi et Adams ladite portion de terre mesurant de là vers la rue Burdette 60 pieds de face à la rue Mississipi, de là à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi le plus près et parallèle à la rue Burdette et courant vers la rue Macarty, une profondeur de soixante trois pieds, delà sur une ligne oblique courant vers et à la rue Adams, une largeur de soixante dix huit 94 100 pieds, et delà une profondeur et façade à ladite rue Adams, jusqu à l'encoignure de la rue Mississipi, le point du commencement de onze 7-100 pieds, ladite portion de terre comprend la portion de façade des lots 1 et 2 dudit ilet.

2° Une certaine portion de terre, commençant sur la ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi à un point de cent neuf 13-100 pieds, de la rue Adams, ladite portion de terre mesurant de là le long de la dite ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi, vers la rue Burdette; une profondeur de quarante 87 100 pieds; delà à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi, le plus près de et parallèle avec la rue Burdette et courant vers la rue McCarty [et laquelle est la ligne du fond des lots 25 et 26, une largeur de trente quatre 95-100 pieds, et delà sur une ligne oblique laquelle est "l'hypothenuse" d'un triangle à angle droit courant vers l'encoignure des rues Adams et Mississipi, à une distance de cinquante huit 77-100 pieds, à un point du commencement comme il est ci ceci avant dit et déterminé, ladite portion de terre comprenant l'arrière portion du lot 25 et une petite portion de l'arrière portion du lot 26, comme il sera vu par ledit acte, lequel est enregistré dans le bureau des transferts, livre 182 folio 85.

Il est en outre ordonné, adjugé et décrété que chacune des parties de l'affaire soit référée à Fred Diebel, notaire en cette ville, dans le but de compléter ledit partage et que tous les frais du procès soient supportés par la masse.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur; l'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

MAISON DOUBLE,

9037-2039 rue St-Thomas.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225 27-29 rue Baronne, MERCREDI, 11 avril 1906 à midi, Meyer Eiseman Encanteur—Sous et en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, dossier No 76.534, intitulée la succession de Mme Caroline Herber, signée le 2 janvier 1906, et adressé à Meyer Eseman, encanteur, nous offrirons en vente, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières 225 27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 11 avril 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton (maintenant St Thomas), Joséphine, St André et Chippewa, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan fait par J. A. Celles, le 6 juillet 1864, et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer (née Schuker), pris par Alphonse Barnett, notaire, le 14 juillet 1864. Le lot 2 ayant (en mesure anglaise) 18 pieds 9 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas, sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 3, contigu au lot No 2, mesurant (en mesure anglaise) 25 pieds 11 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ces améliorations sur cette propriété consistent en une maison double à deux étages, Nos 2037 2039 rue St Thomas laquelle contient 8 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. F. Henriques, notaire, l'acquéreur ne devant avoir droit à aucun rover lorsqu'un passage de l'acte et le paiement du prix entier, payant pour tout deux les taxes de ville et d'Etat pour 1906, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec Eiseman et Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune.

Théodore Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey avocats pour l'exécuteur.

11 mars—11 18 25—av 1 8 11

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1906.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvetes du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 15-8 Cents par Jour, Rimi à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1,00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs,
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale
coin de la rue Camp.
20 fév

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DU DEUXIEME DISTRICT.

Cottage simple, 3058 rue Dumaine.
Succession de Joseph O. Guzman.
No 75,635—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 5 avril 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 janvier et signé le 1er février 1906 et d'un ordre subséquent signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 mars 1906, pour le compte de la succession de Joseph O. Guzman, il sera vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6 dans l'ilet 414, d'après le plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, et mesurant 29 pieds et 1 ligne de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 3058 rue Dumaine, comprenant un joli cottage simple, bien subdivisé, a tuation convenable, etc.

Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payable respectivement en un et deux ans de leur date, avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Christian Beck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander Beck, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, avocat. 21 mars—21 25 30

Succession de William Starr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,224—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Catherine Starr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict, avocats.

21 mars—21 25 30

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF, TOUT NEUF,

2608-10-12 et 14 rue St Philippe, entre Dorgenois et Broad.

Loué $10 chaque côté ou $480 par an.
Voisinage agréable.

Succession de Samuel Schaer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 76,551—Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 avril 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, et daté et signé le 7 mars 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville; lesdits lots sont désignés par les lettres C et D dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Broad et Dorgenois sur un plan fait par S. Del'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1884, lesquels dits lots mesurant chacun trente deux (32') pieds sept (7") pouces quatre (4"') lignes de face à la rue St Philippe sur cent [100'] pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage double bien construit Nos 2608-10-12-14 rue St Philippe et contenant quatre chambres, alèe et hangar de chaque côté et loués pour dix dollars par mois de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant ou le tout comptant et la balance, s'il y en a, payable en 1 an et portant huit pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire.

n 10 mars—10 11 18 25—avril 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Kelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,793—Division A—Attendu que Mme Lottie Gardner, veuve de Patrick Kelley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Kelley, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats. 19 mars—19 23 30

Succession de Annabel Bussey Juden.

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 77,041—Division A.—Attendu que Robert F. Reynolds, agent et avocat de faite de Benjamin W. Bussey, gardien des mineurs Warren L. Bussey, Margaret L. Bussey et Harriet A. Bussey, a fait application à la Cour pour autorisation de prendre possession de et d'enlever de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs dans cette Paroisse.

Avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les trente jours à partir de la première publication de cet avis pourquoi l'application dudit agent et gardien ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
P. A. DUCUING,
Député Greffier.

William C. McLeod, avocat.
24 fév—24—mars 2 8 14 20 27

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage.
Atlantic City.

100 chambres - Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit remeublé. Bains d'hydrotherapie, bassin pour nageurs. Prix réduits $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

E. Randolph Gurley.

ANNONCE